

YORK, Jeudi, le 6 Novembre.

Nous nous sommes procuré, et nous allons insérer dans cette feuille, le discours textuel prononcé par Mr. l'Avocat Général à la Cour d'Oyer et Terminer, Mercredi le 28 Octobre dernier, avant d'entrer un *Nolle prosequi* (refus de poursuivre) sur un *Indictment* pour le meurtre d'Alexander M'Lean, porté contre F. F. Boucher et Paul Brown ; les mêmes prisonniers qui, le jour précédent, avoient été acquittés de l'accusation du meurtre du Gouverneur Semple, à la Rivière Rouge, sur le territoire des Sauvages.

La Cour d'Oyer et Terminer s'est occupée des diverses procédures résultant des poursuites du Comte de Selkirk contre les associés et employés de la Compagnie du Nord-Ouest, pendant toute la semaine dernière, et le Mardi suivant, après avoir terminé la dernière de ces procédures, la Cour a été dissoute. Le résultat a été la libération et la mise en liberté de tous les prisonniers et de toutes les personnes accusées qui s'étoient présentées pour demander un jugement. Les *Indictments* trouvés par le grand jury, et dont nous donnâmes une liste la semaine dernière, ont éprouvé le sort suivant :

Contre	} Comme <i>principaux</i> dans les meurtres de Robert Semple et d'autres à la Rivière Rouge, le 19 Juin 1816.
F. F. BOUCHER	
et PAUL BROWN,	